

Lavoir Saint-Saturnin

Rapport de chantier de restauration

Août à octobre 2020



Photo 2018

Première étape de la restauration 2019

Afin de pouvoir réaliser un diagnostic cohérent, nous avons fait le choix de commencer par un nettoyage des abords du lavoir, en 2019.

Cela nous a permis de mettre à jour les éléments suivants :

- Deux hauteurs de pierre de lavage, un côté pour la marée basse et son opposé pour la marée haute.
- Bordures réalisées en béton, perte des alignements et des niveaux des pierres de lavage. Sur la bordure de gauche les pierres intermédiaires aux pierres de lavage sont remplacées par du béton. Le capteur n'est plus dans son axe et a perdu son niveau et une partie de son couronnement.
- Le lavoir ne possède pas de fond solide et est rempli de vase et de terre. Et son exutoire n'existe quasiment plus.



Photos 2019

Suite à cette intervention nous avons pu proposer des choix de restauration et les proposer à la fois à la commune et à la fondation du patrimoine. Ceux ceci ont été soumis à l'UDAP qui a pu les corriger et valider l'ensemble.

Deuxième étape de la restauration 2020

En Aout 2020 nous avons commencé la restauration du lavoir.

La première étape fut de nettoyer au maximum le fond du lavoir pour y installer une motopompe et ainsi assécher le lavoir.

Dans la première partie du ruisseau attenante au lavoir, nous constatons beaucoup de résurgences et surtout une grande présence de boue et de vase. Aussi, nous avons du installer un barrage, en bois, temporaire en amont de l'exutoire pour nettoyer cette partie pour obtenir un niveau inférieur à celui du bassin du lavoir. Nous avons aussi essayé de stopper les fuites entre le capteur et le bassin pour réguler au mieux le remplissage du bassin lors de nos interventions.

Le barrage a permis de retenir les boues lors des marées hautes malgré quelques fuites dû au travail des ragondins et autres écrevisses...

Le nettoyage à la mini pelle de cette partie du ruisseau a permis la création d'un point bas par rapport au bassin, mais malgré cela il reste difficile d'assécher le lavoir avec une seule motopompe.

Nous avons pu retrouver dans cette partie du ruisseau certaines des pierres de l'exutoire ainsi que les grilles de fermetures qui attestent que l'exutoire a par le passé été transformé.

La solution finale consista à mettre deux motopompes pour faire baisser le niveau suffisamment pour intervenir.

Malgré cela, du fait de la présence de trop de résurgences à la fois dans le bassin et dans le capteur il n'a pas été possible d'assécher totalement le lavoir. Par exemple : lors des marées hautes (décalées de deux heures par rapport au littoral) il faut compter environ trois heures pour que le niveau baisse suffisamment pour pouvoir intervenir.

Mais une fois ce dispositif mis en place et munie de vêtements adaptés à la situation, l'équipe a pu intervenir.



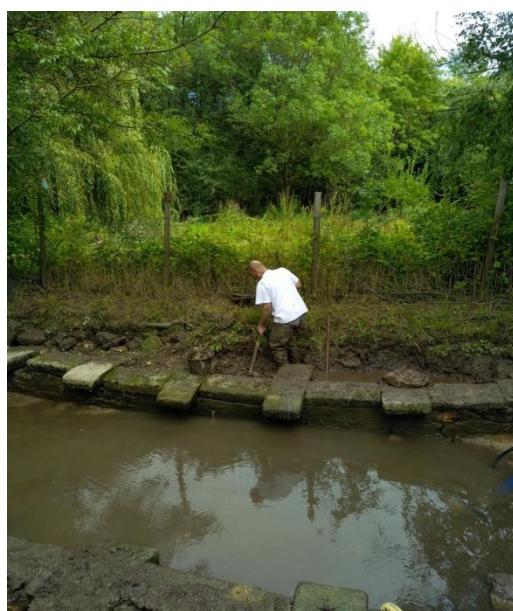
Photo 2020

Nous avons commencé en éliminant toutes les parties en béton présentes sur le lavoir, soit les bordures de gauche et de droite. Nous avons ensuite évacué un maximum de vase et de tourbe sur les abords, puis déposé les pierres de lavage existantes de chaque côté.

Celles sur le côté gauche étaient posées sur un mortier de ciment et les assises de moellons situées sous la partie de droite étaient également hourdées au mortier de ciment.



Pour pouvoir repositionner correctement les assises de moellons qui maintiennent les pierres de lavage, il a fallu décaisser les parties dites de bordures remplies de vase et de terre avec quelques gros moellons qui ont servi sans doute de remblais.



Lors de cette opération et à force de tenter de faire baisser le niveau du bassin (les deux pompes permettant d'évacuer 150 m³/heure), le niveau de l'eau fut suffisamment bas pour que nous puissions observer que les assises de moellons étaient posées sur une fondation bien particulière..., celle-ci étant une semelle réalisée avec une planche de chêne posée sur pieux immergés.



Suite à cette découverte, nous avons sondé l'autre côté et nous avons pu constater la présence de deux restes de planches cassées et de pieux mais cette partie était enfouie dans la maçonnerie au mortier de ciment. Nous avons trouvé des restes de pieux alignés à hauteur des pierres de lavage et également parsemés au fond du bassin.

Après nous être documentés sur les constructions sur pieux immersés (Système de fondation sur pieux bois : une technique millénaire pour demain, Jérôme Christin :<https://tel.archives-ouvertes.fr/file/index/docid/878972/filename/doc00016003.pdf>), nous avons décidé de reconstruire les semelles de fondation du lavoir comme à leur origine.

Après avoir déposé l'existant qui était trop altéré, nous avons positionné des pieux en châtaigner de 2.7 m, les avons enfouis avec un enfonce-pieux manuel, nous les avons liaisonnés avec des planches de chêne posées dans l'alignement sur leur tranche. L'ensemble a permis de poser une planche en chêne de 45 mm d'épaisseur et de 25 cm de large pour réaliser la semelle de fondation, l'ensemble restant à terme immergé.





Nous avons réalisé ces opérations en gardant les deux niveaux qui correspondaient au côté marée basse et haute, mais cette fois-ci en les réalignant le plus correctement entre le côté de l'exutoire du lavoir et son capteur.

Ces fondations terminées, nous avons retaillé les pierres manquantes sur la partie gauche du lavoir, les avons vieillies et patinées. Avant la pose des pierres de lavage, nous avons réalisé un drain à base de gravier en 20/40 et des chutes de taille, puis les deux assises de moellons à sec.

Ceci étant réalisé, nous avons ensuite pu poser les pierres de lavage en respectant un alignement le plus cohérent possible par rapport à l'ensemble du lavoir.

En effet, nous avons constaté que le capteur avait bougé avec le temps mais surtout que l'axe de l'exutoire ne correspondait pas du tout avec celui du capteur. Cependant, sur la partie de l'exutoire encore restante, aucune trace n'a pu nous renseigner sur le positionnement d'origine.



Dans le même temps nous avons pu maçonner les parties reliant l'exutoire à la bordure gauche du lavoir.

Avec la participation des carrières de Thénac, nous avons pu réaliser la taille de moellons pour la mise en œuvre de la calade.



Cette partie terminée, nous avons réalisé la même chose pour la partie droite du lavoir.

Les abords étant quasiment terminés, nous avons déposé les premières assises du capteur afin de pouvoir le pivoter et le repositionner au plus proche de son axe. Nous avons réalisé un couronnement pour harmoniser l'ensemble.

Pour l'accès au lavoir nous avons réalisé de part et d'autre du capteur des marches en moellons.

Sur la partie droite du lavoir, nous avons également incorporé dans la calade (en bas des marches) à droite un petit banc en pierres de tailles qui ont été vieillies et patinées au préalable.



La planche de chêne qui servait à l'origine de semelle immergée du côté gauche du lavoir a été fixée sur les piquets de clôture séparant le lavoir et le jardin de droite, afin de laisser une trace de l'existant sur le site.

Autres remarques : nous avons constaté la présence de pieux à divers endroits dans le fond du bassin, celle d'un épaulement en pierre du côté de l'exutoire qui se trouve au même niveau que la planche qui sert de semelle au capteur. Nous nous interrogeons sur la manière de laver correctement son linge dans un lavoir sans fond et vaseux ?... Nous émettons l'hypothèse de l'existence d'un plancher immergé.

Après plusieurs recherches, nous avons découvert au sud de Bordeaux un laveoir avec un plancher immergé. (Vous trouverez les renseignements dans le rapport du mois d'Octobre 2020 transmis à la fondation du patrimoine ainsi qu'à l'UDAP).

Pour que cette restauration perdure, il est également nécessaire que la commune prévoit de nettoyer le début du ruisseau jusqu'au premier embranchement (environ 40 mètres) et de réaliser un petit barrage en pierres sèches, afin d'éviter que les boues reviennent constamment dans le laveoir.

En pièces jointes : Diverses photos du chantier.



Photo 2020





Merci à : Sophie, Sylvie, Nathalie, Laurent, Philippe, Kévin, Franz, Michaël et bien sûr à Emmanuelle et Patrick.

PORT-D'ENVAUX

Découverte au lavoir

Sylvie Amice, Sophie Huillery, Nathalie Berny, mais aussi Philippe Cochaine et Laurent Cadusseau travaillent actuellement à la rénovation du lavoir de Saint-Saturnin de Séchaud. Et celui-ci a réservé quelques surprises aux salariés du Sas Saintais, SIAE (Structure d'insertion par l'activité économique ; 27 salariés apprenants, en difficulté socioprofessionnelle ; 10 salariés permanents).

C'est en démontant petit à petit les divers éléments du lavoir que l'équipe, emmenée par Emmanuelle Moine et Patrick Lahaye, les deux encadrants techniques (tous les deux sont également tailleurs de pierres et sculpteurs), a découvert une structure en bois. Deux planches de 6,5 m environ, une à gauche, une à droite, cette dernière cassée en deux, reposaient sur un ensemble de pilotis en bois de chêne.

Obstacles aplani

Cet appareillage, manifestement plus que centenaire, soutenait un remblai de vase et de pierres sur lequel étaient posées les pierres à laver. C'est à l'identique que les employés du Sas vont reconstruire ce patrimoine port-d'enva-

lois malgré les difficultés ; il faut travailler dans le bruit des deux pompes qui assèchent le lavoir pour la circonstance et dans la vase. Mais la bonne humeur, la compétence des encadrants, tant technique que relationnelle, tout comme celle des apprenants – ils découvrent pour la plupart le métier – aplanissent les obstacles.

C'est en août 2019 que le Sas a monté un dossier auprès de la Fondation du patrimoine. Les travaux, qui dureront 34 jours ouvrés, ont débuté fin août de cette année. Le coût total du chantier est de 39 522 € ; la commune participe à hauteur de 1 925 € et la Fondation du patrimoine amène 10 000 €. Les aides de l'État et du Département pour les chantiers d'insertion représentent 17 403 €.

Si les compétences techniques de l'ensemble des employés du chantier sont évidentes, l'ambiance qui y règne met en évidence les paroles de la directrice du Sas, Virginie Bouvard : « On est attentif au bien-être des équipes. » Un représentant de l'Udap (Unité départementale de l'architecture et du patrimoine) devrait se rendre sur le site prochainement.

Jean-Jacques Vrillaud



Le travail dans la vase n'entame pas la bonne humeur. PHOTO J.-J.V.